

« *Basse-contre* ou *contre-basse*, « eu d'orgue dont les tuyaux, de seize ou trente-deux pieds, sont ouverts ou fermés suivant la qualité de l'orgue. » *Basse-cor*, Nom donné d'abord à la basse-trompette, avant certaines modifications qui furent apportées à cet instrument en 1811. » *Basse de viole*, Ancien instrument monté de six ou de sept cordes, remplacé aujourd'hui par le violoncelle : *Il vous faudra trois voix, qui seront accompagnées d'une basse de viole, d'un théorbe et d'un clavecin*. (Mol.) » *Basse de violon*, Ancien nom du violoncelle ou de la contre-basse. » *Basse de hautbois*, Ancien nom du basson.

— **Antonymes.** Dessus, soprano, haute-contre.

— **Encycl.** On appelle *basse* un chanteur dont l'organe occupe l'échelle inférieure de la voix humaine. La *basse s'étend du fa grave au ré hors de la portée* (clef de *fa*), toute en voix de poitrine.

On divise, ou plutôt on divisait généralement les basses en *basses profondes* et en *basses chantantes*. Aujourd'hui, les exigences du répertoire moderne français demandent, dans le même chanteur, la réunion de ces deux qualités vocales. Dans notre ancien opéra, avant la révolution opérée par Rossini, on n'exigeait de la *basse* que des notes graves, des pousseurs d'acier, et le talent de l'artiste se bornait à lancer à pleine voix le récitatif ou une sobre mélodie déclamée. On lui confiait peu d'airs rythmés; la gravité et la majesté des personnages qu'il représentait ordinairement interdisaient toute espèce de mélodie carrément dessinée et surtout lancée d'un mouvement vif. Le *pompato*, le grandiose, l'héroïque, exprimés à grand souffle, formaient seuls l'empire de la *basse*. (Nous parlons toujours au point de vue de la scène française, car, en Italie, l'art du chant et les vocalises renaissent dans le domaine de ce chanteur aussi bien que dans celui du ténor et du soprano.) Dérivis, la dernière des *basses* récitantes de l'ancien régime, prit la fuite quand, en 1827, Rossini lui présenta les *gammes rapides de Moïse*. Levasseur saisit la place et le rôle de Dérivis, débuta dans ce terrible *Moïse*, et, quelque temps après, le répertoire véritable de la *basse* complète était inauguré par la création de Bertram de *Robert le Diable*. Walter de *Guillaume Tell*, Pietro de la *Muette de Portici*, Marcel des *Huguenots*, le Gouverneur du *comte Ory*, Fontanrose du *Philtre*, Brogni de la *Juive*, Raymond de *Charles VI*, Balthazar de la *Favorite*, Zacharie du *Prophète*, Procida des *Vêpres siciliennes*, Moïse de l'opéra de ce nom, Nicanor dans *Herculanum*, Turpin de *Roland à Roncevaux*, complétèrent le répertoire de la *basse* à notre grande scène lyrique.

L'exhaussement progressif du diapason amena, dans la voix de *basse* proprement dite, des perturbations fâcheuses. Les barytons ayant usurpé la place des ténors graves, les *basses* ont été montées au baryton par les compositeurs du jour. Du *ré* au-dessus de la portée, leur limite naturelle, on les a poussés au *mi naturel* aigu, au *fa* et même au *fa dièse*. Avec ce système, le chanteur ne donne plus que la superlatif aiguë de sa voix, et laisse, sinon perdre, du moins détériorer la quinte grave, si nécessaire pour la pédale harmonique. Quelques musiciens, Meyerbeer entre autres, ont exigé de nos chanteurs certaines notes *basses* qui tombent au roulement incolore, telles que les *contre mi bémols* graves de *Robert le Diable*, des *Huguenots* et même du *Prophète*. Ces bourdonnements nasals nous semblent aussi ridicules que les *ut dièse* aigus des ténors.

Il existe, dit-on, en Russie, des *basses* insolites qui descendent jusqu'au *contre la grave*. Nous ne savons quel effet musical peut produire cet inappréciable rauquement; mais nous ne tenons nullement à voir s'impatroniser à l'Opéra ces sonorités cavernueuses. Les curiosités vocales ne font point les chanteurs.

Levasseur, Serda et Alizard ont glorieusement parafé leur nom sur les grands rôles de notre première scène lyrique. Aujourd'hui, Obin, un artiste sans pair, et Belval, une admirable voix, se partagent, à ce théâtre, le répertoire de la *basse*.

Parmi les royautés incontestées de l'école italienne, où régnait sans partage la *basse* chantante, on note Zucchielli, Botticelli, Carthagenova et Lablache. Rossini a confié à ce dernier les imperissables rôles de Moïse, Maometto II, Brabantio, le Podesta de la *Gazza*, Bartholo et tant d'autres colosses, tragiques ou bourrés de gaieté et d'éclats de rire, dont les noms nous échappent. Bellini a sculpté, à grands traits, l'Oroveso de *Norma* et le père d'Elvira dans *I Puritani*. A Donizetti appartiennent, entre autres conceptions, le terrible Henri VIII d'Anna Bolena et le Don Pasquale, cette immense pivoine mélodique immortalisée par Lablache. Verdi vint ensuite apporter ses solides contre-forts au monument, avec ses rôles de Sylva dans *Ernani*, d'Attila d'I Masnadieri et de don Militone dans la *Forza del destino*, pour ne citer que les principaux rôles de *basse* rayonnant dans son œuvre. Les créations bouffes des anciens maîtres (le don Magnifico du *Matrimonio segreto*) et les rôles souriants ou grotesques de Rossini complètent le répertoire de la *basse* italienne.

A l'Opéra-Comique français, le seul rôle de

basse réellement chantant se bornait au Max du *Châlet*, écrit pour Inghini. Après un long intervalle, pendant lequel la *basse* fut ravalée, sur cette scène, à l'état de comparse, Hermann Léon vint créer magistralement les *Mousquetaires de la reine*, le *Caid* et les *Porcherons*. Puis apparut Bataille, qui marqua de son artistique cachet : la *Fée aux roses*, le *Songe d'une nuit d'été*, le *Carillonneur de Bruges*, la *Dame de pique* et l'*Etoile du nord*. Depuis que ce chanteur distingué a quitté l'Opéra-Comique, les barytons, à ce théâtre, cumulent les emplois de *basse*, et *vice versa*.

— *Basse* ou *violoncelle*, instrument à cordes et à archet, qui a remplacé l'ancienne *basse* de viole armée de six et sept cordes. Le violoncelle a été inventé par le P. Tardieu de Tarascon, au commencement du XVIII^e siècle. La *basse* portait alors cinq cordes; aujourd'hui, on l'a réduite à quatre cordes, dont les deux dernières sont recouvertes d'un fil de métal. Les cordes de la *basse* sont accordées en *ut* (clef de *fa* au-dessous de la portée), *sol*, *ré*, *la*, de quinte en quinte, en montant du grave à l'aigu. La *basse* comporte une étendue d'environ trois octaves, à partir du premier *ut* du piano.

En raison du timbre et du diapason de cet instrument, le chant de la *basse* est empreint d'un caractère tendrement mélancolique et religieux. Sa voix grave et touchante est plus propre à exprimer la prière et les pensées émues que les mondaines et brillantes passions. C'est, pour nous, l'instrument viril par excellence, le ténor chantant de poitrine, par opposition aux violons, qu'on pourrait nommer les ténors légers des instruments à cordes. La *basse* devrait se borner au chant large; les variations ne sont point de son ressort. Ce roi des instruments est inapte au sourire. Réduit au modeste rôle d'accompagnateur, le violoncelle est indispensable à l'harmonie. L'oreille attend toujours de lui le son générateur, soutien de la mélodie. Sous le rapport de la virtuosité, il se prête à toutes les difficultés d'exécution, traits, doubles cordes, sons harmoniques et arpegges.

Indépendamment de son rôle de soliste, la *basse* figure avec avantage dans la sonate, l'air varié, le trio, le quatuor et le quintetto. Les grands maîtres l'ont mis sur la même ligne que le violon, dans leurs chefs-d'œuvre de musique instrumentale, dite *musique de chambre*.

Parmi les plus célèbres virtuoses sur la *basse*, on cite : Dupont l'aîné, Delamarre, Romberg, Franchomme, Chevillard, George Hainl, Seligmann, Mlle Christiani, Battia, Piatti, et enfin le grand Servais.

Dix violoncelles ou *basses* figurent à l'orchestre de l'Opéra; douze, à l'orchestre du Conservatoire.

— *Basse-contre* ou plutôt *contre-basse*, (nommée par les Italiens *contrabasso* ou *violone*), le plus grand instrument de la famille du violon, dont les sons résonnent à l'octave grave de ceux du violoncelle. C'est la base de l'orchestre entier; aucun autre instrument ne saurait le suppléer. Soit que la *contre-basse* conserve son allure imposante et sévère, soit qu'elle se joigne aux agitations dramatiques du reste de l'orchestre, la richesse et la plénitude de la sonorité, la franchise et le mordant de son attaque, l'ordre qu'elle porte dans les masses harmoniques, témoignent de sa primauté dans l'instrumentation.

Il existe deux sortes de *contre-basses* : l'une à trois, l'autre à quatre cordes. L'étendue est de deux octaves et une quarte, du *mi* grave de la *basse* au *aigu* du ténor. Nous devons faire remarquer que le son de la *contre-basse* est plus grave, d'une octave, que la note écrite.

La *contre-basse* à trois cordes comporte, au grave, deux notes de moins que l'autre. La *contre-basse* à quatre cordes est préférable, d'abord parce que, comme nous venons de le dire, elle possède, de plus que celle à trois cordes, deux et même trois notes graves d'une incontestable utilité; ensuite, parce que, cette *contre-basse* étant accordée en quarte, on peut exécuter une gamme entière sans *démarcher* (ôter la main gauche de sa position naturelle pour la porter à une position plus haute ou plus aigüe).

Cet instrument étant, en général, destiné à faire entendre et accentuer fortement la *basse* fondamentale de l'harmonie, on peut l'isoler sans danger des violoncelles et même du quatuor des instruments à cordes, pour l'associer aux instruments à vent, qu'elle soutient avec une grande intensité. A l'église, on l'emploie pour soutenir les voix du chœur, et parfois les mélodies de l'orgue.

Cet instrument colossal est, par sa nature, impropre aux traits rapides. Tout au plus, peut-on exiger de lui le *tremolo*, dans les grands effets dramatiques. Cependant, il s'est produit des virtuoses merveilleux sur la *contre-basse*. Kaempfer jouait des concertos de violon sur son *Goliath* (c'est ainsi qu'il appelait sa *contre-basse*). On a entendu Dragonetti exécuter des duos de violon avec Viotti, et se charger alternativement des deux parties. De nos jours, Bottesini, l'artiste sans rival, fait chanter et pleurer sa *contre-basse*, avec une voix plus pure, plus moelleuse, plus pénétrante, plus intime, plus cordiale en un mot, que la voix du violon.

L'orchestre de l'Opéra compte huit *contre-basses*; l'orchestre du Conservatoire en compte neuf.

— *Basse-cor*, cor de *basset* (*corno di bassetto*, ou *basset-horn*), instrument de musique à vent, à bec et à anche, unissant la douceur à la teinte sombre et sérieuse du son, qui a été inventé en 1770, à Passau (Bavière), puis perfectionné par Lotz de Presbourg, et enfin, en dernier lieu, par Antoine et Jean Stadler. Le *cor de basset* est de la nature de la clarinette; il en diffère par sa grandeur, qui surpasse celle de ce dernier instrument. Sa forme est aussi plus recourbée, et il descend une tierce plus bas; mais il se rapproche de cet instrument, non-seulement par la structure et le son, mais encore par l'intonation, le doigtier et l'embouchure. Tout clarinetiste peut jouer le *cor de basset*. Son étendue comprend quatre octaves, à partir du second *ut* grave du piano. La musique écrite pour cet instrument se transpose à la quarte et à la quinte.

Les compositeurs français n'ont pas encore introduit dans leur orchestration cet instrument, usité seulement en Allemagne. Mozart l'a employé dans son *Requiem*, où il le fait figurer comme principal instrument à vent.

BASSE s. f. (ba-se — rad. *bas*, adj.) Mar. Eau plus profonde que le haut-fond et moins que le bas-fond : La *BASSE* est un fond sablé qui s'élève près de la surface des eaux. (A. Jal.) La *BASSE* tient le milieu entre le haut-fond et le bas-fond. (Légarant.)

BASSE s. f. (ba-se — rad. *bas*, adj.) Manég. Pente douce sur laquelle on exerce le cheval à plier les jambes dans la course au galop.

BASSE s. f. (ba-se — rad. *bas*, adj.) Agric. Baquet en bois dans lequel on porte les raisins écrasés à la cuve, et que deux hommes enlèvent de la vigne sur leurs épaules, à l'aide d'un morceau de bois appelé *pauze*.

— **Métrol.** Mesure de capacité usitée dans les salines de la Lorraine, et contenant de 100 à 150 kilo. de sel.

BASSE s. f. (ba-se). Ichthyol. Nom vulgaire d'un poisson américain, du genre centropom, appelé aussi *PERCHE OCELLÉE*.

BASSÉ, **ÉE** (ba-sé), part. pass. du v. *Basser* : *Chaine bassée*.

BASSE-CONDE s. f. (ba-se-con-de). Techn. Panneau supérieur d'un soufflet, dans les hauts fourneaux.

BASSE-CONTRE s. f. Mus. V. *BASSE*.

BASSE-COR s. f. Mus. V. *BASSE*.

BASSE-COUR s. f. Econ. rur. Partie d'une ferme où l'on dépose le fumier et où l'on élève la volaille et les autres animaux qu'on nourrit à demeure : Des *BASSES-COURS*. La poute est un des hôtes les plus intéressants de la *BASSE-COUR*. (Buff.) Cour de dégoûtage où se trouvent les écuries et dépendances : La cuisine de cet hôtel a son entrée extérieure sur la *BASSE-COUR*. » *Animaux de basse-cour*, Animaux élevés ordinairement dans les *basses-cours* : » *Fille de basse-cour*, Fille de ferme chargée du soin des animaux de basse-cour : Il vit alors la *FILLE* de *BASSE-COUR* en altercation avec un beau jeune homme. (Balz.)

— Par ext. Ensemble des animaux qui vivent dans une *basse-cour*; se dit surtout en parlant de la volaille : Il a une nombreuse, une superbe *BASSE-COUR*. La vue d'un *tierelet* planant au haut des airs met en émoi toute la *BASSE-COUR*.

— Fam. *Nouvelles de basse-cour*, Nouvelles dignes des gens employés à une *basse-cour*; nouvelles absurdes et sans fondement.

— Féod. Cour intérieure d'un château fortifié.

— **Encycl.** Dans la plupart des fermes, on laisse les volailles vaguer en liberté dans la cour qui régnait devant la maison même du fermier, au milieu des bestiaux, afin qu'elles puissent recueillir dans les fumiers les graines qui s'y trouvent, et qui, plus tard, germeraient dans les champs au grand détriment de l'agriculture. Dans ce cas, ce qu'on appelle *basse-cour* comprend souvent une fosse à fumier, un abreuvoir, et toutes les constructions qui sont des dépendances de la ferme se trouvent placées alentour. Mais, lorsqu'on élève un grand nombre de volailles, ce système devient inapplicable, à cause de l'encombrement et des accidents qui pourraient se produire. On enferme alors les volailles avec les lapins, dans un local spécial que l'on appelle plus particulièrement *basse-cour*. Ainsi, ce mot a deux significations bien distinctes, qu'il ne faut pas confondre : dans son acception la plus large, il s'entend à la fois de la cour intérieure d'une ferme et des bâtiments qui l'avoiinent; aujourd'hui, l'usage tend à restreindre une signification si générale, et l'on arrive à cette définition plus spéciale : *cour de ferme et partie de l'habitation où l'on élève et nourrit la volaille, les lapins, et généralement toutes les espèces connues sous le nom d'animaux de basse-cour*.

Une *basse-cour* bien entendue doit comprendre, en constructions appropriées et parfaitement aménagées, tout ce qui est utile au bon élevage et à l'entretien raisonné des lapins et des volailles. Une canardière, pour les canards et les oies; un poulailler, pour les coqs, poules et pintades; un colombier, pour les pigeons; un clapier ou des loges pour les la-

pins; d'autres loges pour les couveuses; une chaponnière ou épinette, pour les volailles à engraisser; des perchoirs pour les paons et les dindons : tels sont les principaux éléments d'une *basse-cour* bien organisée. Outre cela, il faut un espace libre où les animaux puissent se promener et s'ébattre en plein air. Cet espace ou, si l'on veut, cette cour doit être séparée du reste de la ferme par un mur, un treillage ou une forte haie, afin que les lapins, les volailles et les autres animaux qui y prennent leurs ébats ne soient pas troublés à chaque instant par le mouvement du dehors. Son étendue devra être en rapport avec le nombre des habitants, et le sol un peu en pente, afin que l'eau ne puisse y séjourner. L'exposition au midi est préférable. Il y aura, autant que possible, un peu de gazon, des arbres, des arbustes, tels que des nérans, des sureaux, des acacias, des groseilliers, etc. On y établira une ou deux mares pour les oiseaux aquatiques; des monceaux de cendres et de sable pour les poules, afin qu'elles puissent se débarrasser, en s'y roulant, de la vermine qui les ronge; enfin, des baquets bien couverts et remplis d'eau fraîche une ou deux fois par jour, dans lesquels les volailles pourront venir s'abreuver. La plus grande propreté devra régner partout. Cette dernière condition est l'un des gages les plus assurés de succès pour celui qui se livre à l'élevage des animaux de *basse-cour*. Le plus grand nombre des maladies qui les déciment, n'ont pas d'autre cause que la malpropreté du local qui leur sert d'habitation.

Les produits de la *basse-cour* ont toujours tenu un rang, sinon élevé, du moins relativement considérable, dans les revenus de la ferme ou plutôt de la maison. Maintes fois on a tenté de diminuer le nombre des volailles ou d'en supprimer l'élevage, et toujours on a été forcé d'y revenir. L'expérience démontre, en effet, que les produits quotidiens de la *basse-cour* forment au bout de l'an une somme importante, que nul autre produit ne remplace. « Si la *basse-cour*, dit M^{me} Millet, a quelques inconvénients passagers, elle se recommande par des avantages de tous les instants. C'est la corne d'abondance de la ménagère; le vide ne s'y fait jamais quand on sait l'administrer : C'est comme un chapelet qui tourne sans cesse dans les doigts et dont on ne trouve pas la fin. Il ne suffit pas, dit un proverbe, que le coq gratte, il faut que la poule ramasse. Le coq, c'est assurément le fermier, le chef de l'exploitation, dont les travaux assurent l'avenir : il sème et il récolte; mais, en attendant la moisson, que tant d'événements peuvent compromettre en partie, sa compagne, économe et rangée, prévoyante et laborieuse aussi, ramasse un peu chaque jour; et, des petits profits multipliés qu'elle trouve à faire ainsi dans son département, elle pèse d'un grand poids, à la fin, dans la balance où se déposent un à un les écus destinés à l'acquittement de l'impôt ou du fermage. »

Il y a quelques années, les Anglais avaient proscrit de leurs fermes toutes les volailles, comme bêtes voraces, pillardes, ingouvernables et dépendant plus qu'elles ne rapportent. Ils sont bientôt revenus de leur erreur, et, passant tout à coup d'une extrémité à l'autre, ils se sont livrés, avec cette ardeur persévérante qui les caractérise, à la création de races énormes dont la nourriture est ruineuse. La plupart de ces animaux s'engraissent facilement et donnent beaucoup de viande; mais cette viande est dure et peu savoureuse. Une fois lancés dans cette voie, les Anglais ne se sont pas arrêtés là; ils ont prétendu spécialiser les races de volailles, comme ils avaient spécialisé les aptitudes chez nos grands animaux. Où s'arrêtera leur persévérance? nul ne le sait. Peut-être auront-ils un jour des poules d'engrais et des pondeuses, comme ils ont le mouton dishley et la vache durham. Quoi qu'il en soit, ils ont fait fausse route; ils ont dépassé le but sans l'atteindre. La *basse-cour* ne doit pas être une succursale de l'étable.

En France, l'engouement britannique a eu peu de succès. Nous sommes encore bien loin de la perfection; mais, en définitive, nous avons fait beaucoup mieux que nos émules d'outre-Manche. De 1847 à 1856, nous avons exposé annuellement, en moyenne, plus de 7 millions de kilo. d'œufs. Pendant ce temps, l'Angleterre est restée notre principal et presque notre unique débouché. A l'intérieur, la consommation marche de pair avec l'exportation. En 1853, la seule ville de Paris a consommé 174 millions d'œufs et 11 millions de kilo. de volailles.

Ces chiffres prouvent tout à la fois et notre supériorité sur les Anglais, et l'importance que nous devons attacher aux produits de la *basse-cour*. Nous avons des variétés excellentes; en général même, toutes nos races sont bonnes. Que nous manque-t-il donc afin d'atteindre à la perfection? Quelques petits soins faciles à prendre, qui ne demandent qu'un peu d'attention et une dépense des plus minimes. C'est par là que nous péchons et que notre mode d'éducation est défectueux : l'état de sauvagerie et l'abandon presque absolu dans lequel vivent généralement nos animaux de *basse-cour* nuisent tout à la fois au développement et au rendement. Aussi trouvons-nous dans notre pays les extrêmes les plus marqués : à côté des chapons de la Bresse, des poulardes du Maine, des magnifiques volailles de Bar-